



Contrat de
Transition
Écologique



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Annexe 1 orientations



REVITALISER LE TERRITOIRE PAR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Orientation stratégique

CTE de la CCMA (communauté de communes du Mont des Avaloirs) : un territoire en transition écologique

VERSION DU 27-04-2021

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Dans le cadre du projet d'attractivité du territoire et du Plan Local d'Urbanisme valant SCoT, la revitalisation du territoire paraît essentielle.

Les enjeux de revitalisation reposent sur la structuration du territoire (équilibre des 4 pôles du territoire avec le maillage des bourgs ruraux et leurs services), l'accueil de nouveaux habitants (pour pourvoir les emplois vacants, en développant des formations locales, pour favoriser les activités économiques locales, les services), et développer une offre de logements adaptée aux nouveaux besoins.

Les communes du territoire portent des projets de revitalisation et d'aménagements des centres bourgs :

- Les communes de Pré en Pail Saint Samson et Villaines la Juhel sont labellisées « Petites Villes de Demain » et donc identifiées comme centralités sur le territoire. Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires

alentour

- Une Opération de Revitalisation du Territoire sera proposée aux autres communes du territoire, avec la coordination de la CCMA. Ces projets de revitalisation vise à réinventer l'organisation et la vie des centres bourgs. Les thématiques de l'aménagement, de l'habitat, des services, de la place des activités économiques, des déplacements seront intégrées à ces projets.

La rénovation énergétique des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés (habitat ...) sont une priorité pour le territoire afin de réduire la consommation énergétique locale.

L'ambition est de développer une offre de logements moderne et adaptée aux habitants actuels et futurs. En effet, 1350 logements sont aujourd'hui vacants et 1 logement sur 4 est énergivore voire vétuste. Par ailleurs, l'offre de logements manque de diversité.

La démarche TEPCV a permis d'impulser une dynamique forte autour de la rénovation et de la réduction des consommations d'énergie (Conseiller en Energie Partagé, programmes de rénovation énergétique, information, sensibilisation à l'efficacité énergétique).

La CCMA souhaite à présent fédérer les bailleurs publics et privés, les artisans, les acteurs sociaux et engager un programme ambitieux de rénovation énergétique local, de conseil et d'accompagnement. La construction de logements neufs de qualité, économes et producteurs d'énergie doit également être envisagée.

La stratégie habitat de la CCMA vise à fédérer les acteurs du territoire et les partenaires, pour :

- Mettre en place un programme d'accompagnement pour la construction et la réhabilitation de logements en visant une haute performance énergétique,
- Repositionner un Conseiller en Energie Partagé, pour optimiser l'efficacité énergétique des bâtiments publics, s'engager dans la démarche CITERGIE,
- Associer les acteurs sociaux autour de la problématique de la précarité énergétique,
- Consolider une Plateforme de rénovation énergétique, guichet unique d'information au public et aux professionnels (formations, ...)
- Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en lien avec les partenaires comme Soliha, de Département et

les services de l'Etat.

La CCMA, les communes de Villaines la Juhel, Pré en Pail Saint Samson, Javron les Chapelles, Ravigny, sont déjà porteurs de projets de revitalisation ou de rénovation énergétique des bâtiments (cf fiches projets)

D'autres projets sont en émergence en 2021, par exemple dans les communes de Saint Pierre des Nids, Couptrain, Lignière Orgères, Saint Cyr en Pail, Crennes sur Fraubée (liste non exhaustive)

A titre d'exemples :

A Saint Pierre des Nids, la commune porte un projet de revitalisation global et priorisé, avec notamment un ensemble de travaux autour du secteur de la rue du bourg l'abbée (projet de déconstruction et reconstruction permettant de travailler sur les questions de l'habitat et des déplacements, notamment de faciliter les modes actifs).

La commune de Crennes sur Fraubée souhaite reconfigurer deux quartiers résidentiels en éco quartiers en intégrant les aspect biodiversité, modes actifs et rénovation énergétique des bâtiments.

La commune de Lignière Orgères souhaite porter un programme de rénovation énergétique d'une dizaine de logements sur la commune.

la CCMA souhaite en lien avec la commune de Pré en Pail Saint Samson, réinventer et aménager l'espace de l'ancienne gare, élargit à la friche industrielle KALI, en orientant le projet vers les mobilités actives (tracé de la Véloscénie), installer un parc photovoltaïque, créer des lieux permanents d'expositions autour de la richesse du patrimoine naturel du territoire et les énergies renouvelable, et favoriser la création et l'accueil de services dédiés au cyclotourisme (gare à vélo), en proximité directe avec le centre bourg.

EN SYNTHÈSE, CETTE ORIENTATION VISE A :

1. Développer des services de proximité
2. Intégrer l'écologie dans l'aménagement des centres bourgs
3. Favoriser la rénovation énergétique et l'éco-construction des bâtiments

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

- Opérations de Revitalisation des Territoires
- Petites Villes de Demain (deux communes lauréates sur le territoire)
- Actions du conseiller en énergie partagé
- Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (en projet)

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Programme de rénovation énergétique de logements locatifs vers BBC

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des
avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 601000

réhabilitation énergétique bâtiment communal

Porteur(s) de l'action : Commune de Saint Aubin du Désert

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 260000

Accompagner la rénovation des bâtiments publics du territoire

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 165000

installation pompes à chaleur

Porteur(s) de l'action : MAIRIE DE RAVIGNY

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 31126

Aménagement de 3 logements locatifs

Porteur(s) de l'action : Commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 271880

REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE H. SCHMITT

Porteur(s) de l'action : Commune de Villaines la Juhel

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 1907845.99

Construction d'un complexe sportif communal

Porteur(s) de l'action : Commune de Villaines la Juhel

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 700000

Revitalisation centre bourg - requalification secteur Mairie

Porteur(s) de l'action : Commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 2023976

Rénovation énergétique des bâtiments publics

Porteur(s) de l'action : COMMUNE JAVRON LES CHAPELLES

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 93080.55

Réhabilitation Extension de la Salle de Culture et de Loisirs Benjamin Merchin

Porteur(s) de l'action : Commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 2116188



DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS ET SERVICES EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Orientation stratégique

**CTE de la CCMA (communauté de communes du Mont des
Avaloirs) : un territoire en transition écologique**

VERSION DU 27-04-2021

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Les activités économiques et associatives sont essentielles pour le développement du territoire. La transition énergétique est depuis le départ corrélée au développement économique local.

D'un point de vue de l'emploi (environ 4000 salariés sur le territoire), les activités économiques majoritaires sont industrielles et commerciales. Le territoire de la CCMA connaît un taux de chômage de 5,3% ; le territoire est proche du plein emploi, les employeurs du territoire peinent à recruter, notamment des emplois qualifiés. Le domaine de l'agriculture dénombre 823 actifs agricoles (14% des actifs totaux) et plus de 300 emplois dans la transformation agroalimentaire.

L'agriculture représente le 2e secteur d'activité en nombre d'établissements avec 50% d'élevage, la sylviculture n'étant pas négligeable. 73% du territoire est consacré à l'agriculture, pour un chiffre d'affaire local estimé à 83 millions d'euros.

Les enjeux pour ce secteur d'activité sont d'assurer le renouvellement

des actifs dans un contexte de fort vieillissement de la population agricole, d'améliorer la valeur ajoutée, le revenu et la qualité de vie des agriculteurs et d'intégrer les agriculteurs comme acteurs du territoire. Le monde agricole est par ailleurs très concerné par le changement climatique. Un groupe d'agriculteurs du territoire s'est d'ailleurs constitué en association (CAP'CLIMAT53), pour fédérer les agriculteurs autour d'expérimentations de nouvelles pratiques et de cultures (fourrages et cultures de production) en vue d'adapter leurs activités au changement climatique. Leur ambition est d'évoluer vers un Groupement d'Intérêt Ecologique et Economique avec l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture de la Mayenne. D'autres projets sont en cours de maturation, comme par exemple, la création innovante d'une société de production de litière animale à partir de paille de colza, aujourd'hui considérée comme un déchet. Le développement des circuits alimentaires de proximité est également un enjeu sur le territoire, tant pour les producteurs, qui souhaite valoriser leurs produits localement, en les distribuant, voire même en les transformant, que pour les consommateurs de plus en plus soucieux de connaître les producteurs et de consommer localement.

Globalement la vie économique du territoire est caractérisées par :

- La place prépondérante du secteur tertiaire dans l'économie locale
- Les entreprises qui peinent à trouver de la main d'œuvre qualifiée
- Une économie de développement endogène et un état d'esprit qui oscille entre dynamisme et prudence
- Quelques entreprises innovantes et discrètes placées sous le signe de produits de luxe.

Les entreprises tenant une place importante sur le territoire sont les suivantes :

- La société LYRECO parmi les leaders mondiaux de la distribution de fournitures de bureau. Le centre de distribution de Villaines-la-Juhel est à la pointe de la modernité.
- l'entreprise MPO dont l'activité consiste à presser de disques vinyles, CD, DVD, Blu Ray, activité qu'elle diversifie autour des métiers du packaging et de la logistique, pour les marchés du luxe, de la cosmétique et de la pharmacie.
- A Pré en Pail, la Sofacem, spécialisée dans la fabrication de meubles de cuisine de luxe « La Cuisine Française ».
- Palettes 53, entreprise soucieuse de l'environnement, est à la pointe

de la technologie robotique et fabrique des palettes pour les industriels.

- Les Moulins Rioux fabriquent depuis 1885 des farines pour les Artisans Boulangers du Grand Ouest et la Région Parisienne.
- Tryba, fabricant de fenêtres PVC à Villaines la Juhel.
- La SCIC Mayenne Bois Energie implantée en nord Mayenne a en charge la filière Bois Energie. La CCMA participe à la vie de la filière.

D'autres acteurs locaux aux activités diversifiées sont notables :

- Les CIGALES, clubs locaux d'investisseurs sont des facilitateurs de projets.
- MFR : organisme de formation de jeunes adultes présente sur le territoire.
- A Pré en Pail St Samson, l'association Payaso Loco développe un ensemble d'activités sociales et culturelles avec en objectif central le développement local. Les activités quotidiennes et événementielles ont conduit le collectif à requalifier une ancienne friche industrielle de 1000 m² et animer un festival d'architecture et d'urbanisme « habiter là ».

Par ailleurs, le territoire dispose d'espaces naturels exceptionnels et d'un cadre de vie de qualité (cf axe 4 du CTE), propice au développement d'activités et de services en lien avec le tourisme vert, et durable. Les activités de loisirs en plein air sont particulièrement développées, un itinéraire complet de randonnée autour du Mont des Avaloirs, valorisant les plus beaux sites du territoire est en cours de création.

L'ouverture de l'itinéraire bis de la Véloscénie reliant Paris au Mont Saint Michel, et passant d'Est en Ouest sur le territoire de la CCMA est une réelle opportunité au développement des activités d'hébergement, de restauration, de services, dédiés aux cyclotouristes qui transiteront sur le territoire. Le projet de développement visera également à proposer à ces cyclotouristes de visiter le territoire et d'en découvrir ses richesses.

La CCMA participe par ailleurs au projet de marque touristique « marque Alpes Mancelles » qui vise à faire connaître ce territoire, les offres de loisirs verts qu'il propose.

Ainsi, le tourisme est un des moteurs économiques du territoire, à développer en s'appuyant notamment sur l'attractivité des espaces naturels et les sites majeurs locaux, le développement d'une offre d'hébergement, de restauration et de services touristiques, sur la

structuration d'une filière randonnée (multimodes) et le développement de la filière cyclotouristique en lien avec la Véloscénie.

La gestion des déchets et les dynamiques d'économie circulaires sont également primordiaux sur le territoire. En effet, la CCMA, à travers sa compétence, travaille depuis 2014 à l'harmonisation et à l'optimisation du service apporté aux usagers. Avec plus de 200 kg d'ordures ménagères produites par habitant et par an, la CCMA présente des résultats actuellement plutôt supérieurs à ceux des EPCI voisins.

L'optimisation du service apporté sur le territoire, doit donc permettre :

- La réduction des quantités de déchets produits sur le territoire
- Un meilleur tri des déchets et donc une augmentation des déchets valorisés par recyclage

Pour cela, la CCMA souhaite

- Engager un programme d'investissement pour équiper le territoire de matériel de collecte, adapté et incitatif
- Étudier les possibilités de mettre en place une tarification incitative, levier financier pour inciter les usagers à adopter les bons réflexes. Les territoires voisins ayant mis pour la plus part des systèmes incitatifs, la CCMA souhaite résorber les apports de déchets des territoires voisins.
- Mettre en place un programme d'économie circulaire qui permettra aux acteurs locaux (associations, entreprises, habitants ...) de développer des activités, des services, des produits, produisant moins de déchets, favorisant le réemploi et la réparation et enfin une meilleure valorisation des déchets.
- Développer un plan de communication et d'animation pour informer et accompagner le changement des habitudes en matière de consommation et de production de déchets.

A titre d'exemple, plusieurs dynamiques et projets existent sur le territoire : lieux de réemploi (boutique d'objets de réemploi, par le secours populaire, et le tiers lieux du collectif 2-4), Repair Café itinérant à Villaines la Juhel et Pré en Pail Saint Samson (fédérant des bénévoles réparateurs qui proposent un savoir faire pour la réparation des objets du quotidien), boutique vrac, zéro déchets et de produits éco responsables, plusieurs associations proposant des ateliers, des animations en lien avec le zéro déchet.

La gestion des déchets, compétence de la CCMA, est également travaillée de manière collaborative avec le Département de la Mayenne et les acteurs associés, notamment pour le traitement des déchets

ménagers résiduels, des projets départementaux (déploiement de chargés de missions économie circulaire sur les territoires, caractérisations de déchets en déchèterie ou d'ordures ménagères ...)

La CCMA tient, à travers le CTE, à mobiliser l'ensemble des acteurs et les fédérer au sein du Contrat de Transition Ecologique et notamment :

- soutenir le monde agricole dans ses transitions et la diversification de ses activités (méthanisation, développement du maraichage, projets éoliens ...)

- soutenir les activités artisanales, commerciales et industrielles du territoire pour maintenir un taux d'emploi élevé sur le territoire et leur permettre de gagner en résilience. la Transition écologique est un levier considérable pour cela.

- Développer les activités et services en lien avec le tourisme durable.
- Soutenir les activités en lien avec l'économie sociale et solidaire présentes sur le territoire

- Développer de nouvelles activités, qui intégreront la transition écologique, notamment l'économie circulaire.

EN SYNTHÈSE, CETTE ORIENTATION VISE A :

1. Soutenir les activités économiques et associatives en lien avec la transition écologique

2. Développer et soutenir l'agroécologie et la consommation de proximité.

3. Développer l'économie circulaire

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

- Plan Alimentaire Territorial porté par le GAL de Haute Mayenne

- Programme du Label Economie Circulaire porté par le Département de la Mayenne, décliné localement dans les EPCI.

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Tiers lieux, carrefour du développement économique et de la transition écologique

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 607250

Etude de faisabilité pour la mise en place d'une tarification incitative

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 25000

programme d'harmonisation des dispositifs de collecte des déchets

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 188000

Démarche Zéro Déchet / économie circulaire

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 97500

LES MARSIEUS mode engagée éthique locale

Porteur(s) de l'action : LES MARSIEUS

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 190831

Jardin d'hiver pour volailles

Porteur(s) de l'action : Ragot Samuel

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 150000

Re'Cycle'Rie

Porteur(s) de l'action : Up Life - section les p'tits Pignons

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 0

ECO PATURAGE

Porteur(s) de l'action : COMMUNE JAVRON LES CHAPELLES

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 13500

Audit et optimisation du réseau des déchèteries

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 50000



TENDRE VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Orientation stratégique

CTE de la CCMA (communauté de communes du Mont des Avaloirs) : un territoire en transition écologique

VERSION DU 27-04-2021

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

La consommation énergétique locale principalement issue des secteurs des transports (28%), résidentiel (27%) et industriel (23%), soit 78% au total.

60% de l'énergie consommée repose sur des produits pétroliers ; 30% d'électricité

70% de l'électricité consommée d'origine renouvelable.

Les produits pétroliers étant la source d'énergie principalement utilisée sur le territoire, les projets permettant de remplacer cette source d'énergie sont prioritaires. Ce sont par ailleurs les produits pétroliers qui sont majoritairement responsables des GES émis sur le territoire.

Le recours à l'électricité peut être envisagée si la production d'électricité d'origine renouvelable poursuit son développement. Dans tous les cas, le mix énergétique est à favoriser.

Par secteur d'activité, il apparaît donc que les priorités pour réduire les consommations énergétiques sont :

-
- Pour le transport routier (28% des consommations énergétiques) : de réduire l'utilisation des produits pétroliers
 - Pour le résidentiel (27% des consommations énergétiques) : de réduire l'utilisation de l'électricité puis de produits pétroliers
 - Pour l'industrie (23% des consommations énergétiques) : de réduire l'utilisation de produits pétroliers puis d'électricité
 - Pour le tertiaire : de réduire l'utilisation de l'électricité puis de produits pétroliers
 - Pour l'agriculture : de réduire l'utilisation de produits pétroliers
- Par source d'énergie, il apparaît prioritaire de :
- Réduire l'utilisation des produits pétroliers
 - Réduire les consommations d'électricité

Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'envisager les solutions de remplacement des sources d'énergie pour aller vers des énergies renouvelables

En matière de projets, la CCMA souhaite porter et accompagner les projets locaux de production d'énergie renouvelables :

- développement du solaire photovoltaïque sur les toitures ou les friches industrielles
 - veiller à la cohérence territoriale des projets de développement des ENR, Eoliens et Photovoltaïques.
 - Accompagner les porteurs de projets dans le développement des projets de méthanisation
- ...

Sur le territoire, plusieurs projets sont matures ou en cours de construction, en faveur de la production de bio gaz, d'électricité d'origine renouvelable.

La filière bois énergie portée par la SCIC Mayenne Bois Energie a toute sa place sur le territoire, en lien avec la protection et la valorisation du bocage.

La CCMA envisage de travailler sur des projets de production d'énergie renouvelable, participatifs et dans lesquels les citoyens pourront s'impliquer voire être eux même porteurs.

En matière de mobilité, la CCMA a développé des projets innovants d'autopartage et favorables au vélo en milieu rural. dans la continuité de cette dynamique, la CCMA a pris la compétence mobilité en mars 2021, avec pour ambition de développer de nouveaux services, de nouvelles solutions de déplacements sur le territoire.

A titre d'exemple, l'impulsion de la CCMA avec le projet Tous à Bicyclette à fortement mobiliser les communes du territoire, qui s'emparent du sujet et souhaite permettre les déplacements à vélo dans leurs communes. la CCMA souhaite les accompagner à la définition et la mise en oeuvre de leurs plans vélo.

EN SYNTHÈSE, CETTE ORIENTATION VISE A :

1. Réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles
2. Développer la production d'énergie renouvelable
3. Développer les mobilités actives et durables

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Plans vélo communaux - Tous à Bicyclette

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 30000

PROJET PHOTOVOLTAIQUE

Porteur(s) de l'action :

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 65000

Etude de faisabilité d'un projet de méthanisation collectif agricole

Porteur(s) de l'action : Association Villaines Gaz AGRIS

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 120000

Unité de méthanisation

Porteur(s) de l'action : SAS Sol'ogaz

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 3815000

Aménagement cyclable de la rue Pasteur et du boulevard du Maine

Porteur(s) de l'action : Commune de Villaines la Juhel

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 532000



PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Orientation stratégique

CTE de la CCMA (communauté de communes du Mont des Avaloirs) : un territoire en transition écologique

VERSION DU 27-04-2021

PRINCIPAUX ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ORIENTATION

Le cadre écologique du territoire de la Communauté de communes du Mont des avaloirs est de qualité et reconnu. La CCMA souhaite protéger ce cadre exceptionnel et le valoriser, en tant qu'atout d'attractivité pour le territoire.

Au regard du réseau hydrographique, le territoire de la CCMA est très varié.

- Au nord du territoire se trouve une partie du bassin de la Mayenne. De nombreux petits affluents alimentent la Mayenne, encaissée dans la vallée, et rejointe par l'Aisne.
- Au sud, le bassin de la Sarthe comprend la Sarthe et ses affluents qui circulent dans des vallées parfois spectaculaires aux intérêts touristiques indéniables
- Le territoire est également composé de nombreux les étangs, de prairies humides, de retenues d'eau et de biefs.

Ces éléments de paysage liés à l'eau composent le paysage de manière harmonieuse.

La qualité chimique des deux masses d'eau est dans un état médiocre avec pour paramètres déclassant les nitrates. En revanche leur état quantitatif est bon.

Les massifs boisés sont fortement implantés sur le territoire. La sur représentation des résineux liés à la sylviculture, et les coupes à blancs dénaturent le paysage.

Considéré comme un élément fondateur de l'identité culturelle du territoire, le bocage constitue un patrimoine agricole, paysager, environnemental et historique.

Le bocage présente des intérêts et atouts paysagers, écologiques et agronomiques reconnus sur le territoire. Néanmoins depuis la fin du XXE siècle, il est régulièrement constaté une baisse de la densité du bocage sur le territoire

1996 126 mètres de haies par hectare.

2006, 72 mètres de haies par hectare.

2016 :

Plusieurs sites sont reconnus et protégés pour leur richesse écologique : la Corniche de Pail et la forêt de Multonne, le Bocage de la forêt de la Monnaie, les Alpes Mancelles, la Vallée du Sarthon et ses affluents, la Vallée de St Calais du Désert, les landes humides des Egoutelles. Ces espaces sont couverts par un ou plusieurs dispositifs / programme de protection et valorisation :

- 5 sites Natura 2000 (1 Zone de Protection et 4 Zones Spéciales de Conservation)
- 6 espaces naturels sensibles gérées par le Département.
- 2 arrêtés préfectoraux de protection de Biotopes existent sur le territoire :
- 2 réserves naturelles régionales

Les enjeux liés au patrimoine naturel sur le territoire de la CCMA se déclinent

- Pour la ressource en eau : à travers la fermeture des vallons, la préservation des zones humides riches en biodiversité, l'ouverture des paysages et la disparition du bocage (et de sa biodiversité) au profit des grandes cultures
- Pour les aspects de biodiversité et de paysage : la gestion des landes, la disparition du bocage, le développement d'activités touristiques et

sportives non encadrées, l'incidences des pratiques agricoles, l'enrésinement des forêts

Au regard de ces enjeux, la CCMA souhaite notamment étudier les moyens à l'exercice de la compétence GEMAPI

Par ailleurs, concernant les compétences d'eau potable (répartie entre la CCMA et le SIAP des avaloirs) et d'assainissement, la CCMA ambitionne :

- De travailler sur la qualité de l'eau, et particulièrement sur la reconquête de la qualité de l'eau du captage de la piétonnière avec l'objectif à terme de le rouvrir.
- D'optimiser le service et les installations d'assainissement collectif.

Plusieurs communes du territoire se mobilisent en faveur des espaces naturels, pour les protéger, les valoriser : Villaines la Juhel, Saint Aubin du Désert, Javron les Chapelles. Ces espaces sont des atouts réels pour ces communes.

Plus globalement, la gouvernance entre acteurs locaux et intervenants est à questionner. Le Département de la Mayenne propose qu'un travail spécifique sur ce sujet de la gouvernance soit réalisé à l'échelle du territoire afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'avoir un espace de discussion, de collaboration et des coordination des dispositifs portés par chacun.

Spécifiquement, sur l'eau, plusieurs projets d'études sont intégrés au CTE, notamment concernant les cours d'eau de l'Aisne et l'Anglaise (SAGE MAYenne Amont) afin d'identifier les travaux à réaliser pour garantir le maintien de la qualité de l'eau dans le temps.

Concernant l'eau de consommation, des projets liés au réseau d'eau potable et à l'assainissement sont également envisagés dans l'optique d'une optimisation du service.

Concernant le bocage, plusieurs acteurs et partenaires sont mobilisés pour protéger ce patrimoine local : SCIC Mayenne Bois Energie, Parc Naturel Régional, Département. Cette question est également à l'ordre du jour de l'élaboration du PLUI valant scot du territoire.

EN SYNTHÈSE, CETTE ORIENTATION VISE A :

-
- Protéger et valoriser les paysages et le bocage
 - Connaître et préserver la biodiversité
 - Protéger la ressource en eau

SYNERGIE ET ARTICULATION AVEC D'AUTRES DÉMARCHES TERRITORIALES

Programme LIFE Avaloirs (Parc Naturel Normandie Maine)
Espaces Naturels Sensibles du Département de la Mayenne
Réserves Naturelles Régionales des Egoutelles et des Avaloirs

LISTES DES ACTIONS DE L'ORIENTATION

Ekosentia : redécouvrir les chemins ruraux de nos territoires

Porteur(s) de l'action : La Fédération régionale des chasseurs des Pays-de-la-Loire

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 10000

DIAGNOSTIC DES COURS D'EAU DES BASSINS DE L' AISNE ET DE L' ANGLAINE

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 63000

Optimisation de la gestion des boues de STEP

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 150000

Expérimentation Paiements pour Services Environnementaux

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 430000

Renovation réservoir de la butte rouge

Porteur(s) de l'action : Communauté de communes du Mont des avaloirs

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 350000

ENS Vallée de Saint Calais du Désert : restauration et ouverture au public

Porteur(s) de l'action : Conseil départemental de la Mayenne

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 26250

Développement et mise en lumière du patrimoine paysager local (arbres têtards et haies plessées)

Porteur(s) de l'action : Conseil départemental de la Mayenne

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 31705

Transfert du phosphore sur les bassins de l'Aisne et de l'Anglaise

Porteur(s) de l'action : Conseil départemental de la Mayenne

Partenaire(s) de l'action :

Moyen prévisionnel mobilisé (euros) : 30000